

Zeitschrift: Le rameau de sapin : journal de vulgarisation des sciences naturelles
Herausgeber: Société des Sciences Naturelles de Neuchâtel
Band: 5 (1921)
Heft: 4

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LE RAMEAU DE SAPIN



JOURNAL DE VULGARISATION
DES SCIENCES NATURELLES
FONDÉ EN 1866

paraissant tous les deux mois.
II^E SÉRIE : 5^E ANNÉE. - N° 4.
Neuchâtel, le 1^{er} Juillet 1921.

Pour la rédaction et l'abonnement, s'adresser à M. Aug. Dubois, prof. à Neuchâtel, ou à M. A. Mathey-Dupraz, prof. à Colombier.
Abonnement : Fr. 2.50 pour la Suisse et Fr. 3.- pour l'étranger ; pris dans les Bureaux de Poste : Fr. 2.60 pour la Suisse, Fr. 3.50 pour l'étranger.

MAMMIFÈRES RARES ⁽¹⁾

(SUITE ET FIN)

3. Le Castor d'Europe.

Castor fiber, L. = *C. communis*.

Ce rongeur, aujourd'hui disparu du sol de la Suisse, devait autrefois être très répandu, les nombreux restes de cet animal trouvés dans les Palafittes, les tourbières, les cavernes et le diluvium quaternaire (*Castor spelaeus*, Münster), le prouvent d'une manière certaine.

Fatio (Faune des Vertébrés de la Suisse, vol. I, Mammifères, p. 72) relate : «..... les ouvrages de plusieurs naturalistes anciens nous apprennent que ces animaux habitaient assez communément, jusque dans la seconde moitié du XVII^e siècle, les bords de nos rivières, de nos fleuves et de quelques-uns de nos lacs. Wagner Joh. Jac. (Historia naturalis Helveticae curiosa, 1680, p. 172) entre autres, en 1680, dit qu'ils bâtissaient alors leurs demeures sur les rives de la Limmat, de l'Aar, de la Reuss et de la Rurise. - L'Almanach Helvétique signale la présence de castors dans le canton de Lucerne, jusqu'en 1804, et dans le Valais jusqu'en 1820 !! »

Dans le « Dictionnaire géographique de la Suisse », on trouve les noms de localités et de cours d'eau, lesquels dérivent du mot allemand Biber (Castor), ce qui indique que cet animal habitait autrefois leur voisinage, ainsi : Biber, Bibera, Biberbrücke, Biberen, Biberen-

(1) Voir « Rameau de Sapin » 1921, N° 2, p. 9 à 12.

bach, Biberenthalbach.

Le Castor d'Europe a été chassé de toute part par les progrès de la civilisation ; actuellement on le rencontre encore dans le S.-E. de la France, vivant isolé ou par couple à l'époque de la reproduction ; il ne construit plus d'habitation, n'élève plus de digue, il creuse un terrier, long boyau de 30 à 40 m.

On prend encore de ces rongeurs sur les bords du Rhône, surtout dans la Camargue ; on en a capturés près d'Arles, de Beaucaire, de Tarascon, de Font-Saint-Espirit et d'Avignon ; il ne remonte guère au-delà de Valence (Drôme). Pourtant le 3 Janvier 1914 à Gisseu sous Flavigny, près de Semur (Côte d'Or), à 40 km. de Dijon, un chasseur, suivant le cours de l'Oze, a tué un castor, dont on n'avait pas rencontré trace depuis le moyen-âge. Il est probable que cet animal avait remonté le cours du Rhône jusqu'à Lyon, suivi la Saône jusque près de Dijon, pour entrer dans le canal de Bourgogne jusqu'à la Brenne et gagné ainsi son affluent la rivière Oze.

Il y a à peine 50 ans, on le trouvait par ci par là en Allemagne, principalement le long de l'Elbe et de quelques-uns de ses affluents ; puis, dans certains coins privilégiés, où des amateurs accordent un refuge à quelques couples. En 1886, un individu fut tué le long du Havel (Mecklembourg). - Vers 1870, le nombre des castors en Allemagne était minime, - on croyait à la disparition de l'espèce - ; sous la protection spéciale du duc Frédéric d'Anhalt, ils se multiplièrent bientôt, et en 1903 on en comptait une centaine sur le parcours Dessau-Magdebourg. - Actuellement (1921), il n'existe plus en Allemagne qu'une petite colonie de castors près d'Alt-Dessau sur l'Elbe (Anhalt) ; elle est placée sous la protection de l'État.

En la rareté actuelle de cet animal, les dégâts qu'il pourrait commettre ne sauraient être considérables ; le long du Rhône, on reconnaît sa présence aux jeunes arbres abattus, leur extrémité inférieure étant toujours taillée en bec de flûte. Ce sont les saules, les peupliers (il a un faible pour le peuplier noir - *Populus nigra*, L. - le peuplier tremble - *P. tremula*, L.) ; en Allemagne il préfère les frênes et les bouleaux, il en mange l'écorce, les bourgeons et les feuilles. En son adaptation à un genre de vie plutôt souterrain, il n'attaque donc plus les arbres pour les transformer en pilotis, mais exclusivement pour s'en nourrir, il en enlève entièrement l'écorce qu'il emporte dans son terrier.

Le castor est un des plus grands rongeurs, sa longueur atteint presque le mètre, sa queue est écailleuse sur les deux faces, elliptique et aplatie.

Le castor américain (*Castor americanus*) ou castor du Canada (*C. canadensis*) est une espèce ressemblant sous tous les rapports au castor d'Europe. On peut considérer le castor d'Amérique comme une variété géographique, de couleur plus foncée, à tête plus étroite et profil un peu busqué. Ces castors sont donc de simples variétés ou races locales d'une seule et même espèce, le *Castor fiber* de Linné.

4. La loutre.

Lutra vulgaris, Erxl.

Ce carnivore aquatique habite l'Europe et l'Asie. Très disséminée en Suisse, la loutre

n'est nulle part commune, et se rencontre au bord des eaux où elle s'abrite dans des trous, sous de gros blocs, ou dans un terrier qu'elle creuse elle-même; elle se nourrit principalement de poissons qu'elle capture en les poursuivant à la nage.

Ci-après quelques notes concernant des captures ou des observations ayant trait à ce redoutable destructeur de poissons.

Voir « Rameau de Sapin »: 1866, Juin, p. 23 à 25, « Une rencontre imprévue », - 1871, Septembre, p. 35 et 36, « Un pêcheur de loutres ».

En 1872 ou 1873, M. Keller père, tanneur à Boudry, capture une loutre, près du confluent du ruisseau des Sagnes (passant alors à ciel ouvert rière la ville, ce petit cours d'eau était très riche en écrevisses), avec l'Arve. L'animal envoyé au musée zoologique de Bâle vécut plusieurs années en captivité.

1874 (Voir « Rameau de Sapin », 1874, p. 32), le 16 Juin, vers le soir, les frères Beaujon, rentrant d'une journée de pêche, virent à quelques centaines de mètres en avant dans le lac, vis-à-vis d'Auvernier, un animal nageant, lequel fut assommé d'un coup de rame. C'était une belle loutre, laquelle fut naturalisée pour le musée de Colombier, où elle figure encore aujourd'hui.

Carl Vogt (Les Mammifères, 1884, p. 246) relate ce qui suit: « Pendant que j'habitais la campagne de Southerre dans le voisinage de Genève et près du confluent du Rhône et de l'Arve, j'avais fait connaissance avec une loutre, qui se tenait au bord de l'eau, sous de gros blocs tombés de la moraine. Chaque nuit, elle remontait le courant du Rhône jusqu'aux abattoirs de la ville, à un bon kilomètre de distance. Je la rencontrais quelquefois pendant la nuit dans un sentier ombragé qui longeait le fleuve. Ses premières fois, elle disparaissait dans l'eau avec la rapidité de l'éclair; plus tard, ayant examiné mes allures, elle s'écartait seulement pour me laisser passer. Elle savait évidemment que je ne lui voulais pas de mal.

« J'ai souvent examiné les excréments qu'elle avait déposés sur le sentier. Ils étaient blancs, comme ceux des chiens, et contenaient des arêtes de poissons et des morceaux de carcasse d'écrevisses. Jamais je n'y ai trouvé autre chose ».

1887. Au commencement d'Octobre, on capture dans les marais d'Yverdon une famille de 4 loutres. (« Rameau de Sapin » 1888, p. 44).

1894. Près de l'ancienne Cuilerie de Boudry, on tire une loutre, dans le courant de Sanvier (Voir « Ram. de Sapin », Décembre 1894, p. 45: « La loutre tuée à Boudry ».)

La même année, le garde-pêche de la Basse-Beuse capture une loutre à l'établissement de pisciculture, en aval de Grandchamp, près Boudry.

1897, fin Janvier. Capture d'une loutre jeune pesant 2 kg. 5, au bord du Doubs, à la motte (territoire suisse).

1898, 28 Janvier, à Orny, près Cossonay, M. Blaser, instituteur, prend sur les bords du Nozon une loutre adulte. C'était la troisième en peu de temps. - Fin Janvier. Le long du Rhône, près d'Aproz (Valais), un chasseur s'empare d'une jeune loutre vivante. Elle est envoyée au Jardin zoologique de Bâle.

Mi-février. Le fameux chasseur de loutres, Némorin Caille, de la Côte du Pissoux (France),

prend au piège une forte loutre (sa vingt-septième capture). Cet animal naturalisé était exposé à l'Hôtel de la Chute, au Saut du Doubs, tenu alors par M. Edmond Fanny.

Le 29 Décembre, le même chasseur capture une loutre (la vingt-huitième) aux Carottes, près du Châtelot (rive suisse du Doubs).

1899.- 18 Février, sous Aïre (Genève), dans le Rhône, prise d'une loutre pesant 7 kilos.

1900.- 11 Janvier. Une loutre est tuée dans le marais de Meyrin (Genève).

23 Avril. Un chasseur habitant les Gavernes (près Oron, Vaud) capture sur le bord de la Broye une loutre adulte (sa vingtième prise).

15 au 30 Novembre. Des cultivateurs occupés au Frêne, près de Quiller (Vaud), observent régulièrement une loutre en braconnage sur les rives du ruisseau « la Colline ».

1902.- Au commencement de Mars, on remarque les traces de deux loutres, le long du Rhône, près de Vouvry (Valais), l'un de ces carnassiers est capturé (poids: 6,5 kgs); puis, le 19 Mai, près de l'embouchure du Rhône, rive valaisanne, on repère le passage d'une loutre, à laquelle on impute la mort d'une femelle de cygne, couvant six œufs.

À fin Octobre, au Châtelot (Saut du Doubs), Nemorin Caille capture, quatre jours après son arrivée dans la région, sa vingt-neuvième loutre, un mâle pesant 10 kilos. - Le 1 Novembre, à Bex (Vaud), une loutre se prend à un piège, c'est un mâle pesant 8 kilos, et le surlendemain, 3 Novembre, la femelle, du poids de 7 kgs, est aussi capturée.

Près de l'établissement de pisciculture à Promenthoux, on capture dans la Promenthouse, le 15 Décembre, un couple de loutres. Le mâle pesait 6 kgs. et la femelle 8 kgs.

1905.- Mi-Mars, une loutre mâle du poids de 8 kgs. est prise à Carrouge (Goraz) dans le ruisseau.

1907.- À fin Novembre, Nemorin Caille prend sa trente-troisième loutre sur les bords du Doubs.

1908.- Le 1 Novembre, ce fameux trappeur opère sa trente-quatrième capture, dans les mêmes parages.

1910-1911.- Nous constatons le long de l'Areuse, environs de la Grotte du Four, la présence certaine d'une loutre. Plus tard, tout en confabulant un après-midi à la Ferme Robert, nous apprenons que l'un de ces carnivores s'était introduit durant la nuit dans un canal en reconstruction à Noiraigue, l'animal pourchassé et acculé fut blessé, mais il parvint à s'échapper.

1919.- Vers la mi-Septembre, une loutre est trouvée crevée dans le ruisseau du Monzon à Saint-Blaise.

Nous relevons dans la « Diana » les captures suivantes: Schaffhouse, 1900, une loutre.- 1906, une loutre.- Grisons, 1906, individus égrenés dans le district d'Hinterrhein (Schams, Rheinwald, Avers); en 1907, on en tire 7, en Argovie une seule, aussi demande-t-on l'abolition de la prime, puisque l'espèce est en voie de disparition. - 1908, huit captures dans les Grisons. - 1909, 11 Décembre, un chasseur tire une femelle portante de 3 jeunes, prêts à naître. (signé) L. « Diana », Juin 1910, p. 92 (probablement cant. Zurich). - 15 Décembre, une loutre pesant 8 kgs. est capturée à Schötz, p. Willisau (Lucerne), entre la Wigger et la Luttern.

Cette même année, deux loutres sont prises dans la Léventine (Gessin). - 1910, fin Février, on prend au piège une loutre pesant six kilos, à Nieder-Erlinsbach p. Aarau. - 1911, 22 Septembre, une loutre tuée à Oberwyl (Bâle-Campagne). Cette même année, l'un de ces carnassiers fut observé dans la région d'Eptingen (Bâle-Camp), puis il disparut. En Mars et Avril 1912, un chasseur de la Sarraz prend, sur les bords de la Venoge, trois loutres pesant 11, 6 et 4 kgs. Dans les Grisons, en 1912, on ne capture aucun individu; en 1913, une seule loutre. Au commencement de 1915, une loutre est prise dans le canal près d'Yverne, puis en Juillet un nouvel exemplaire mesurant 1 m. 15.

Ces notes montrent qu'en Suisse la loutre vit à l'état sporadique, affectionnant les régions à cours d'eau poissonneux. Ce carnassier ne paraît pas avoir une période de rut fixe; ainsi, un observateur a pu constater l'accouplement les 21 et 23 décembre. Une loutre, tuée le 18 Juin, avait deux jeunes bien développés; si on compte environ 3 mois de gestation, l'accouplement avait eu lieu dans la première moitié d'Avril. Le 25 Novembre 1899, une femelle est capturée avec trois jeunes ayant au plus 3 mois, donc recouplement en Juin. Pour la femelle tuée le 11 Décembre 1909 (voir plus haut) et prête à mettre bas, l'accouplement devait remonter à la seconde moitié de Septembre.

Cette grande destructrice de poissons et d'écrevisses se laisse facilement apprivoiser et s'habitue très bien à la captivité; en 1888-1889, nous avons vu à Constantinople une loutre très attachée à son maître, qu'elle suivait mieux qu'un chien (l'animal avait été capturé jeune en Bulgarie), elle était nourrie de pain, de lait et des restes de la table.

(A suivre).

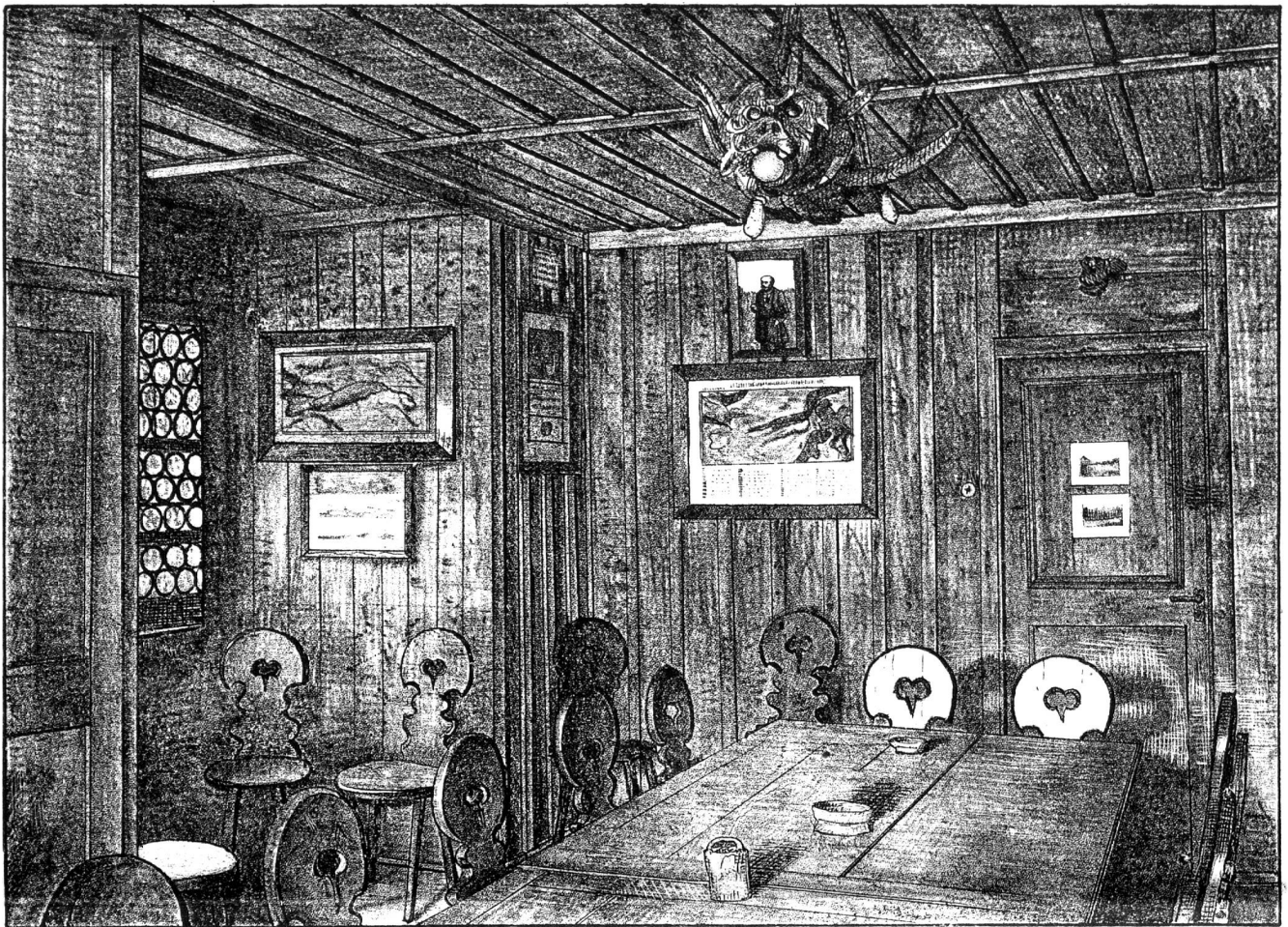
A. M.-D.



«La Morille» (Champ-du-Moulin)

SOCIÉTÉ DES SENTIERS DES GORGES DE L'AREUSE

Parmi les décisions importantes prises par le Comité de la Société des Sentiers des Gorges de l'Areuse, dans ces dernières années, nous pouvons citer celle qui se rapporte à la création d'un local au Champ-du-Moulin. Le local occupe le petit immeuble désigné sous le nom de «la Morille», à cause de sa forme générale, et dépendant de la propriété Serrier, appartenant aujourd'hui au Conseil d'Etat. Ensuite de pourparlers, la Société des Sentiers des Gorges de l'Areuse est devenue locataire de cet immeuble. Elle l'a aménagé en formant des deux pièces qui occupaient l'étage une seule et unique salle où elle a étalé tout le matériel qu'elle a exposé à Berne en 1914 et qui lui a valu la médaille d'or. Ce matériel, entreposé dans un caveau où il men-



«La Morille» (Champ-du-Moulin).-1^{er} étage.

fait de se détériorer est désormais, simplement, mais dignement exposé. Il comprend deux reliefs, l'un topographique, l'autre géologique, des Gorges de l'Arense, des cartes diverses, toutes celles éditées par la Société, et plusieurs cadres de belles photographies représentant les motifs les plus importants du pays. Complété par les photographies des membres décédés du Comité et par plusieurs gravures, entre autres par celles de Calame, qui s'inspirent aussi des sites de la région, il forme une ornementation très jolie à cette petite salle à laquelle des fenêtres de style ancien donnent un certain cachet. Dans cette pièce meublée d'une grande table et de chaises en style vieux suisse, se tiennent les séances du Comité et même les Assemblées générales, deux ou trois fois l'an.

Nous figurons dans les deux planches ci-dessus (v. page 29) «la Morille» vue du Sud et l'intérieur dont on ne peut voir qu'une assez faible partie.

X.

L'OURS DES CAVERNES

Ursus spelaeus, Blum.

Il est probable que dans notre pays, bien qu'on ne connaisse aujourd'hui, en Suisse, qu'une demi-douzaine de cavernes ayant fourni d'authentiques restes de cet animal,

les gisements renfermant des vestiges de cette espèce iront en se multipliant. Au cours des fouilles de la grotte de Cotencher, j'ai pu constater, malgré les innombrables publications qui traitent de l'*Ursus spelaeus*, combien il était relativement peu aisé de rassembler sur son compte un ensemble de renseignements, tout à la fois sommaires et un peu complets. Les notes suivantes pourront donc rendre quelque service à ceux qui découvriront des ossements leur paraissant attribuables à cette espèce.

Demandons-nous tout d'abord si l'*Ursus spelaeus*, Blum. doit être considéré comme une espèce distincte ou si, comme l'ont affirmé quelques naturalistes, il ne représente qu'une variété géante de l'ours brun, ou de l'ours gris. L'ours brun (*Ursus arctos*, L.) ou Ours commun, c'est-à-dire celui que tous nos lecteurs ont pu voir, entre autres dans la fosse aux ours de la ville de Berne, présente quelques variétés qu'après bien des hésitations on tend à rattacher à la seule espèce type, plutôt qu'à scinder celle-ci. Les passages d'une variété à l'autre sont si nombreux et parfois si ménagés, qu'il est fort probable que les ours actuellement vivants sur tout le territoire de l'Europe et sur celui de l'Asie, au Nord de l'Himalaya, appartiennent bien à l'espèce unique *Ursus arctos*, animal de plus en plus rare, il est vrai, mais encore représenté dans les Asturies, les Pyrénées, les Alpes, la Transylvanie, les marais de Pinsk, et dans plusieurs autres régions russes ainsi que dans les Alpes scandinaves, l'Oural, le Caucase et toute la Sibérie. En Asie, on le rencontre encore dans l'Afghanistan, le Cachemire, le Népal, la Chine, et le Japon septentrional, avec quelques variétés de taille et de pelage.

Quant à l'*Ursus spelaeus*, qui n'a été rencontré jusqu'ici que dans l'Europe centrale, des Pyrénées en Crimée, et, du Nord de l'Italie à la latitude de Berlin, je me bornerai à citer ces conclusions d'un mémoire de M. E. Huc, médecin vétérinaire à Paris, intitulé : « Contribution à l'étude des Ursidés. - Anatomie crânienne de l'*Ursus spelaeus* » (Compte-rendu du 8^e congrès préhistorique de France. - Angoulême, 1912), mémoire dans lequel l'auteur compare toutes les particularités du crâne des cinq espèces suivantes :

1. L'ours des cavernes - *Ursus spelaeus*, Blum.
2. L'ours blanc. - *Thalassarctos maritimus*, Desm.
3. L'ours gris d'Amérique ou grizzli. - *Ursus griseus*, Desm.
4. L'ours brun d'Europe. - *Ursus arctos*, L.
5. L'ours noir d'Amérique. - *Euarctos americanus*, Pallas. (1)

(1) Pour donner une idée, à la fois des nombreuses variétés que présente le genre *Ursus*, et des exagérations auxquelles parviennent les multiplicateurs d'espèces, je signalerai l'ouvrage suivant :

F. Niedick. - *Mes croisières dans la mer de Behring*. - Traduit de l'allemand par L. Roustan. Plon-Nourrit, Paris. 1908. Appendice par le prof. Paul Matschie, conservateur du Musée zoologique de Berlin. Ce dernier y nomme les dix espèces d'ours suivantes vivant dans l'Alaska :

1. *Ursus gyas*, Merriam. - Baie Pawlow.
2. " *merriami*, Allen. - Partage bay, embouchure du Kuskokwim.
3. " *kidderi*, Merriam. - Baie Chitina, Cook Inlet.
4. " *middendorffi*, Merriam. - Ile Kodiak.
5. " *eulophus*, Merriam. - Près de Sitka.
6. " *phaconix*, Merriam. - Cours supérieur du Yukon.
7. " *kenaiensis*, Merriam. - Presqu'île de Kenai.
8. " *alacensis*, Merriam. - Passe Norton.
9. " *dalli*, Merriam. - Baie Yakutat.
10. " *sitkensis*, Merriam. - Sitka.

Il est hors de doute que plusieurs de ces espèces ne sont que des variétés très locales, soit du Grizzli, soit de l'Ours noir d'Amérique.

Par ses comparaisons et ses mesures, l'auteur aboutit aux conclusions suivantes :

1. L'*Ursus spelaeus* diffère des quatre autres espèces, plus encore que ces dernières ne diffèrent entre elles.
2. L'*Ursus spelaeus* doit donc être considéré comme une espèce distincte.
3. L'*Ursus spelaeus* est une espèce éteinte.

(A suivre.)

Aug. Dubois.

ANIMA HABENT

(SUITE ET FIN)

Dès que le cheval rentrait, conduit par sa longe et rattaché dans sa stallé, le mouton revenait aussi bien vite reprendre sa place à côté de lui, comme s'il se fût cru obligé de ne pas le laisser seul une minute. Quand le cheval était en courses, le pauvre mouton bêlait tristement, mais cela n'ennuyait pas M^{me} Annette autant que les bégaiements puissants de Docile.

Cependant vers le printemps, la vallée se transforma merveilleusement. Ses montagnes se fleurirent de vert délicat, le ciel fut d'un bleu plus profond, et l'air devint si capiteux et si troublant à respirer que parfois le pauvre mouton, aux heures où le cheval allait à la fontaine, se sentait pris de certaine hésitation à rentrer à l'écurie. Le grand soleil flamboyant pénétrait sa toison drue, l'agitait de frissons ardents, de folles envies. Sans doute, il se sentait envahi d'une immense nostalgie, il ne savait pourquoi. Il lui semblait bien, vaguement, qu'il devait avoir là-bas, dans le lointain Orient, une patrie aux immenses plaines d'herbe brûlée par le soleil, aux collines violettes, au ciel de feu. Il tournait la tête du côté de l'herbe fraîche qui reluisait tout près de lui et qui sentait si bon, oh si bon ! Il faisait quelques cabrioles folâtres, la tête lui tournait, on le voyait bien, il était libre, lui, on ne l'attachait pas comme le cheval, on le laissait aller comme une bête négligeable qui pouvait se promener où bon lui semblait. Un combat se livrait en lui, c'était visible à la manière dont il regardait du côté du « clos » plein d'herbe nouvelle d'une luxuriante fraîcheur. Puis après, il tournait la tête vers la porte où le cheval disparaissait dans l'antré noir et puant de l'écurie. Combien il eût aimé à aller brouter un peu de cette herbe si abondante, si tendre, si parfumée ! Un mouton a l'habitude de paître, c'est connu. Il a le goût du pâturage dans le sang, c'est un penchant que ses ancêtres lui ont transmis de génération en génération, depuis un temps immémorial.

Notre mouton, indécis, faisait à nouveau quelques folles cabrioles, et il était sur le point de succomber à la tentation, puis tout d'un coup, il s'arrêtait court, pensant à son grand ami attaché tout seul à l'écurie, alors d'un bond, il s'élance à la suite du cheval et reprenait sa place auprès de lui, afin qu'il ne fût pas seul et triste, car lui, pauvre mouton, il connaissait les tristesses de la solitude et il ne voulait pas que le cheval en souffrît. Il aimait mieux renoncer aux délices de l'herbe fraîche et du grand air que d'affliger son compagnon, et le sacrifice lui semblait sans doute léger et doux quand il voyait le cheval se pencher vers lui et le regarder tendrement, avec ses beaux yeux si doux et si profonds, ses yeux de philosophe, ou d'esclave soumis et patient.

Un jour, on vit rôder aux abords de l'écurie un de ces hommes à blouse rose qui portent une ceinture en cuir et un couteau pendu sur leur cuisse.

Jadis, dans le bon vieux temps, quand les gens voyaient arriver le boucher, ils tremblaient d'une épouvante sans nom. Ses éléments angoissés d'un mouton entraîné par le boucher n'expriment-ils pas la terreur et la détresse devant l'horrible mort entrevue ?

L. Fraissard-Guillaume.

Avis. - Flore du Jura, de Ch. H. Godet. - Un certain nombre d'exemplaires de la Flore du Jura avec Supplément sont encore en vente au Faubourg du Crêt 10, Neuchâtel, au prix de Fr. 10.- pour les abonnés au « Rameau de Sapin ».